Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260320-202603014-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

DELIBERATION 2026-03-014
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 20 mars 2026

Date de convocation : le 16 mars 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

*L'an **deux mil-vingt-six**, le vendredi vingt mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. DEON Yann, M. LE GRAVET Sébastien, Mme MUFRAGGI Francine, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MOREL Anaïs, Mr FOMEL Joffray, Mr GAUTHIER Sébastien,

Absents non excusés :

Absents excusés :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme MOREL Anaïs

OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire expose que l'Etat incite les collectivités territoriales à nommer un Elu Correspondant Sécurité Routière dans chaque collectivité. Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil a nommé comme correspondant Sécurité Routière pour la commune :

Madame HENRY Isabelle

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 20 mars 2026
Pour copie conforme, Le Maire

Le secrétaire de Séance,

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr